

**AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA VILLE DE SHAWINIGAN**

À Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) :

Josette Allard-Gignac
Guy Arseneault
Jacinthe Campagna
Lucie De Bons

Nancy Déziel
Louis-Jean Garceau
Christian Hould
Jean-Yves Tremblay

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan est convoquée par monsieur le maire Michel Angers, pour être tenue au lieu ordinaire de ses séances, **le lundi 27 mars 2023 à 17 h** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Moment de recueillement
2. Déclaration d'ouverture par monsieur le maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dérogation mineure - 3250, rue Réjane-Sanschagrin

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure.

5. Signature - quittance-transaction - employé 2274

Objet : autoriser la signature d'une quittance-transaction relative aux modalités de départ à intervenir avec l'employé 2274.

6. Avis de motion - projet de règlement SH-716 - modification au plan d'urbanisme - ex-village de Saint-Georges

Objet : modifier le plan d'urbanisme 450 de l'ex-village de Saint-Georges en procédant à l'agrandissement d'une aire d'affectation résidentielle (R2) à même une partie d'une aire d'affectation résidentielle (R1) et une partie d'une aire d'affectation commerciale (C2) dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle rue accessible par le chemin des Daniel, afin d'y autoriser des usages d'habitations multifamiliales de 4 à 8 logements.

7. Adoption - projet de résolution PPCMOI 165-01-2023 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lot 3 925 827 du cadastre du Québec – route du Lac-à-la-Tortue

Objet : statuer sur une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'autoriser un développement de 25 bâtiments principaux d'usage habitation multifamiliale de 4 à 8 logements de structure isolée sur un lot aux abords de la route du Lac-à-la-Tortue, située dans la zone agroforestière C-9735.

Service du greffe

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 400
Shawinigan (Québec) G9N 6V3

Téléphone :
819 536-7211, poste 215

Télécopieur :
819 536-0804

Site web :
www.shawinigan.ca

Courriel :
greffe@shawinigan.ca

8. Adoption - projet de règlement SH-550.78 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but d'autoriser :

- 1) Deux projets intégrés d'habitations multifamiliales de 6 logements dans la zone H-9707, avenue de Saint-Georges et chemin des Dubois;
- 2) L'agrandissement de la zone H-9728 afin d'autoriser la construction d'habitations trifamiliales en bordure de la rue de la Forteresse;
- 3) La création d'une nouvelle zone de conservation à même une partie de la zone H-9707, avenue de Saint-Georges et chemin des Dubois;
- 4) La suppression de la zone de réserve située dans la zone H-9707, avenue de Saint-Georges, chemin des Dubois et rue de la Forteresse.

9. Adoption - projet de règlement SH-716 - modification au plan d'urbanisme - ex-village de Saint-Georges

Objet : modifier le plan d'urbanisme 450 de l'ex-village de Saint-Georges en procédant à l'agrandissement d'une aire d'affectation résidentielle (R2) à même une partie d'une aire d'affectation résidentielle (R1) et une partie d'une aire d'affectation commerciale (C2) dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle rue accessible par le chemin des Daniel, afin d'y autoriser des usages d'habitations multifamiliales de 4 à 8 logements.

10. Adoption - règlement SH-550.77 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le règlement modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but d'autoriser :

- 1) la modification du libellé du texte applicable aux réservoirs pour ajuster sa rédaction en fonction des autres textes applicables des constructions accessoires;
- 2) la modification de la largeur des allées d'accès dans les zones à dominance Agroforestière (AF) et Rurale et Villégiature (RV) et lorsque ces dernières ont plus de 20 m de longueur;
- 3) l'abrogation de la disposition qui exige que tout logement doit être accessible par une porte installée sur une façade donnant sur une rue;
- 4) l'ajout de dispositions permettant d'encadrer la réalisation de murales et de fresques;
- 5) la correction des limites des zones H-3323 et H-3327, avenue Jacques-Dolbec;
- 6) la construction d'une école dans la zone P-9016, chemin des Genévriers.

11. Modifications aux dispositions du régime de retraite du personnel cadre et non syndiqué et des pompiers de la Ville de Shawinigan

Objet : autoriser la modification du régime de retraite de ce groupe d'employés afin d'intégrer les indexations ponctuelles accordées lors du dépôt de chacune des évaluations actuarielles complètes.

12. Modifications aux dispositions du régime de retraite du personnel syndiqué de la Ville de Shawinigan

Objet : autoriser la modification du régime de retraite de ce groupe d'employés afin d'intégrer les indexations ponctuelles accordées lors du dépôt de chacune des évaluations actuarielles complètes.

13. Autorisation - occupation et aménagement d'espaces publics

Objet : autoriser la fermeture d'une portion de l'avenue Mercier de façon à la rendre piétonnière et y permettre l'implantation de terrasses pour les week-ends du 1-2 avril ainsi que 8 et 9 avril 2023.

14. Représentations

Objet : autoriser des élus municipaux à représenter la Ville à différentes activités et événements.

15. Période de questions

16. Levée de la séance

Donné à Shawinigan, ce 24 mars 2023



Me Chantal Doucet
Greffière